

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année Scolaire 2015/2016

Séance du mardi 28 juin 2016

Le Conseil d'Administration du collège de Gerstheim s'est réuni le 28 juin 2016 sous la présidence de Mme DA SILVA - Principale du collège qui ouvre le Conseil à 18h00.

Membres présents :

Equipe de direction :

- La chef d'établissement, Présidente : Mme DA SILVA - Principale
- Gestionnaire : Mme VOEGELE
- Le Conseiller Principal d'éducation : Mr BACHMANN

Représentant des collectivités locales :

- Mme KLIPFEL : Adjointe au Maire de la Commune de Gerstheim
- Mme FRINDEL : Conseillère Municipale de la Commune de Gerstheim

Représentants les personnels d'enseignement et d'éducation :

- Mme DICKELY - Professeur
- Mme HIRSCHMILLER - Professeur
- Mme FRANZON – Professeur
- Mme ROHMER - Professeur
- Mme GASSER – Assistante d'Education
- M. HECKMANN– Professeur

Représentants des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques ouvriers et de service :

- Mme Marie-Odile RISCH – Agent des collectivités territoriales
- Mme Céline MEYER – Secrétaire

Représentants des parents d'élèves :

- Mme BARBIER
- M. GUET

Membres absents ou excusés :

- Mme Laurence MULLER-BRONN - Maire de la Commune de GERSTHEIM
- Mme BRONNER – Représentant des parents d'élèves
- Mr JECKO – Représentant des parents d'élèves
- Mr PAICHEUR – Représentant des parents d'élèves

I / FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme DA SILVA expose le règlement intérieur du Conseil d'Administration, ainsi que le procès-verbal du dernier Conseil d'administration qui s'est tenu le 31 mars 2016.

- ***Approbation du procès-verbal du 31 mars 2016 à l'unanimité.***
Désignation des secrétaires de séance : les représentants des parents d'élèves sont désignés à l'unanimité des membres présents.
- ***Présentation de l'ordre du jour :***

1/ Fonctionnement du conseil d'administration :

- Approbation du procès verbal du 31 mars 2016.
- Désignation du secrétaire de séance.
- Adoption de l'ordre du jour.

2/ Affaires financières :

- Bilans financiers des voyages et budget prévisionnel.
- Charte des voyages scolaires.
- Décision Budgétaire Modificative.
- Convention de restauration et tarifs.
- Informations diverses gestionnaires

3/ Domaine Pédagogique :

- Règlement Intérieur du collège.
- Information du chef d'établissement : bilan 2015 et rentrée 2016.

L'ordre du jour ainsi présenté est adopté à l'unanimité.

II/ AFFAIRES FINANCIERES

1/Bilans financiers des voyages et budget prévisionnel:

Voyage à Rome 2015/2016

Mme VOEGELE nous rappelle que 27 élèves et 2 accompagnateurs ont participé à ce voyage. Ce dernier s'est très bien passé et les élèves en gardent de très bons souvenirs. Le coût total s'élève à 9 723.93€, budget équilibré.

Adoption à l'unanimité.

Sortie Canoës kayak 2016

Les sorties canoës kayak ont eu lieu les 30 et 31 mai 2016 ainsi que le 17 juin. 78 élèves de 5ème ont participé, tout s'est bien passé. La participation des familles a été de 8€ pour un coût total de 1 770.00€, budget équilibré.

Adoption à l'unanimité.

Echange Franco Allemand 2015/2016

Cet échange a été budgétisé sur 2 années car les allemands sont venus en septembre 2015 et nous y sommes allés courant 2016. Les dépenses sur 2016 s'élèvent à 728.00€ qui correspondent aux billets de train. Cette dépense a été couverte à hauteur de 720.00€ part Le Conseil Départemental et 8,00€ part la Com Com. Il y avait 18 participants et 2 accompagnateurs.

Adoption à l'unanimité.

Echange Franco Allemand 2016/2017

Mme VOEGELE est dans l'obligation de nous présenter le budget pour le prochain échange car les allemands seront présents à GERSTHEIM en septembre. Le Coût total s'élèvera à 3 395.00€ comprenant : le bus, les sorties, les billets de train et quelques frais divers. La participation des familles sera de 0.00€ car les différentes subventions couvriront les dépenses.

Adoption à l'unanimité.

2/Charte des voyages scolaires :

Mesdames DA SILVA et VOEGELE, nous présentent le règlement des voyages scolaires. La somme maximum pouvant être demandée aux familles est fixée à 350.00 €. Ce règlement permet de clarifier et d'éviter tous problèmes, toutes contestations lors des voyages. Il explique les conditions de départs (sélections des élèves, ...), de remboursements, etc... Les parents en seront destinataires et devront le signer avant chaque départ lors de l'inscription. Il sera disponible sur le site du collège ainsi que sur ENTEA.

Adoption à l'unanimité.

Voyage Prévu en mai 2017 :

Mme HIRSCHMILLER présente le voyage prévu en Ecosse en mai 2017. Il concernera les élèves de 4^{ème}. Ils seront 62 élèves et 5 accompagnateurs. Il aura pour objectifs : le développement linguistique, culturel et la citoyenneté.

3/Décision Budgétaire Modificative :

Mme VOEGELE nous informe que le collège a reçu en mai dernier des crédits globalisés s'élevant à 1 7951.60€ auxquels s'ajoutent 4 276.65€ de reliquats de l'exercice 2015 donc un total de 22 228.25€. Cette somme sera répartie de la façon suivante :

- 18 553.38€ pour l'acquisition de nouveaux manuels scolaires : en Mathématique, Français, Histoire/Géographie, Science niveau 6^{ème} et Allemand LV2 niveau 5^{ème} (suite à la nouvelle réforme).
- 564.30€ pour les Droits de Reprographie.
- 3 075.57€ pour le fonds social collégien, qui permet d'aider les familles en difficulté. Depuis quelques années la prise en charge est de plus en plus importante.
- 35.00€ pour le CESC.

Les anciens manuels scolaires seront donnés à des associations.

Adoption à l'unanimité.

4/ Convention de restauration et tarifs

Mme VOEGELE nous présente les nouveaux tarifs de la restauration scolaire. Elle nous rappelle que le Collège de Gerstheim dépend du Collège Romain Roland d'Erstein qui nous prépare les repas et que de longues discussions ont eu lieu afin de tirer aux mieux nos conditions tarifaires.

Le tarif journalier forfait de 3 jours passera à 4,45€ au lieu de 4.20€.

Le tarif journalier forfait de 4 jours passera à 3.90€ au lieu de 3,75€.

Le tarif enseignant passera à 5.30€ au lieu 5.20€.

Le tarif des surveillants passera à 3.38€ au lieu de 3.32€

Le tarif des agents de services passera à 2.41€ au lieu de 2.37 €.

Adoption à l'unanimité et autorisation donnée à Mme DA SILVA pour signer cette nouvelle convention.

Autres Tarifs :

Mme VOEGLE nous présente les différents tarifs

- Les Livres perdus : Ils seront facturés au prix d'achat lorsqu'ils ont moins d'un an ensuite une décote de 25% sera effectuée pour les – de 2 ans et 50% pour les plus de 5 ans.
- Les Livres dégradés : ils seront facturés 5 €
- Le carnet de correspondance : le 1^{er} est gratuit ensuite il sera facturé au prix de 2.00€.
- Dégradation de mobilier, de vaisselle: en cas de dégradation de mobilier ou de destruction, le prix demandé sera celui du coût de la réparation, de la remise en état ou le prix d'achat du nouveau matériel.
- Badge de la cantine : En cas de perte, ce dernier sera facturé 7,00€.

Clé perdu : Elle sera facturée au prix coûtant.

Adoption à l'unanimité.

5/ Informations diverses gestionnaire

Mme VOEGELE nous informe que Mme Elodie GASSER ne sera plus au collège à la rentrée suite à son succès à des examens, de nouvelles fonctions l'attendent dans un autre établissement. Nous la remercions pour le travail fourni et lui souhaitons bon vent. Donc un recrutement est en cours. Un CUI est également en cours de recrutement.

Adoption à l'unanimité

III / RAPPORT PEDAGOGIQUE

1/Règlement Intérieur du collège

Comme chaque année quelques points seront modifiés dans le règlement à la rentrée, à savoir :

- Les cours se termineront à 16h45 mn, l'organisation des transports sera cohérente.

- Les jeux de balles seront interdits.
- Les enceintes seront interdites.
- Les téléphones portables devront être éteints dans l'établissement.

Adoption à l'unanimité.

2/ Information du chef d'établissement :

Mme DA SILVA félicite toute son équipe pour le travail fourni durant l'année que ce soit au niveau des bureaux, des enseignants, des agents, beaucoup de choses se sont passées durant cette année scolaire la liste est longue.

-Rééquilibrage des finances, modernisation de la Carte Cantine, Nouvelle Convention de restauration, Restructuration des salles,...

-Baptême du collège.

- Tous ces voyages proposés aux élèves, les évaluations communes, l'accompagnement personnalisé auprès des élèves, travail de liaison Collège => Lycée, Collège => primaire,.....

-UNSS, Cross, Raid nature,...

RENTREE SCOLAIRE 2016/2017

Il y aura 12 classes à la rentrée, 3 classes dans chaque niveau.

Il n'y a aucun départ de professeurs

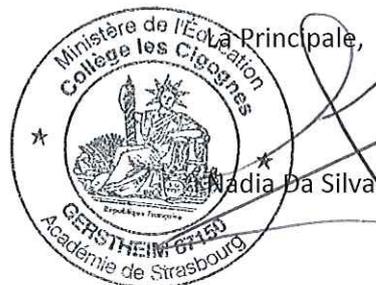
Une réunion pour expliquer la nouvelle réforme sera organisée en début d'année.

Mme DA SILVA clos le Conseil d'Administration à 19h20 et invite ses membres au pot de l'amitié. Elle remercie également Mr BACHMANN pour son sérieux et sa très bonne intégration au sein de l'équipe.

La secrétaire de séance,

Magali BARBIER

La présidente du Conseil d'Administration,



Principale,

Nadia Da Silva